



**CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS**

Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS

## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

25 septembre 2020

### Législature 2021-2025

#### Répartition par district des députés du Grand Conseil

**Le Conseil d'Etat a fixé par un arrêté la répartition par district des 130 députés à élire pour la législature 2021-2025. Sur la base du recensement fédéral du 31 décembre 2019, deux districts subissent une modification du nombre de sièges. Un siège supplémentaire est attribué à un district du Valais romand tandis qu'un district du Haut-Valais en perd un.**

Le mode d'élection des députés du Grand Conseil ainsi que la répartition des sièges entre les districts reposent sur l'article 84 de la Constitution du canton du Valais du 8 mars 1907.

La répartition des 130 sièges des députés du Grand Conseil entre les districts est définie par un quotient calculé en divisant le nombre de résidents suisses dans le canton (267'503) par le nombre de sièges au Grand Conseil (130). Le résultat ainsi obtenu est 2058.

En divisant la population suisse de chaque district par ce quotient, une première répartition par district de 123 sièges est ainsi effectuée. Les sept sièges restants sont dévolus aux districts qui accusent les plus forts restes.

Au prorata de la population suisse résidente, le district de Martigny se voit octroyer un siège supplémentaire tandis que Rarogne occidental en perd un (voir tableau annexé).

Les députés suppléants sont élus, dans chaque district, en nombre égal à celui des députés.

#### **Personnes de contact**

**Frédéric Favre**, chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport, 027 606 50 05

**Maurice Chevrier**, chef du Service des affaires intérieures et communales, 027 606 47 55



## ANNEXE

Districts	Population suisse	1 <sup>ère</sup> répartition	Reste	2 <sup>ème</sup> répartition	Attribution totale
Conches	3'905	1	1'847	1	2
Rarogne oriental	2'732	1	674		1
Brigue	23'138	11	500		11
Viège	21'828	10	1'248	1	11
Rarogne occidental	7'260	3	1'086		3
Loèche	10'578	5	288		5
Sierre	35'153	17	167		17
Hérens	9'793	4	1'561	1	5
Sion	36'622	17	1'636	1	18
Conthey	22'694	11	56		11
Martigny	36'149	17	1'163	1	18
Entremont	11'793	5	1'503	1	6
St-Maurice	11'143	5	853		5
Monthey	34'715	16	1'787	1	17
<b>Total</b>	<b>267'503</b>	<b>123</b>	<b>14'369</b>	<b>7</b>	<b>130</b>